

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	492	326	326	39

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	288	213	213	16	41 %
			Masculin	204	113	113	23	59 %
			Total	492	326	326	39	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	3	3	0	0 %
				Sans mention	113	97	97	14	51,9 %
				AB	89	78	78	11	40,7 %
				B	40	38	38	0	0 %
				TB	14	11	11	2	7,4 %
				Total	262	227	227	27	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	3	3	0	0 %
				Sans mention	43	37	37	4	50 %
				AB	30	26	26	3	37,5 %
				B	9	9	9	1	12,5 %
				Total	87	75	75	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	15	5	5	0	0 %
				AB	12	8	8	2	66,7 %
				B	7	5	5	1	33,3 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	39	22	22	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	66	2	2	1	100 %
				AB	33	0	0	0	0 %
				B	3	0	0	0	0 %
				TB	2	0	0	0	0 %
				Total	104	2	2	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	269	236	236	26	66,7 %
			En réorientation	73	57	57	8	20,5 %
			Non scolarisés	73	29	29	4	10,3 %
			Scolarité étrangère	74	2	2	1	2,6 %
			Autres	3	2	2	0	0 %
			Total	492	326	326	39	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	44	37	37	6
			Autres doublettes	42	37	37	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (3067)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	51,2 %	50 %	50 %	75 %
		Autres doublettes	48,8 %	50 %	50 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats trimestriels ou semestriels	Notamment les moyennes obtenues en Français, Histoire-Géographie, LV A et LV B	Essentiel
	Résultats obtenus aux EAF	Notes obtenues à l'écrit et à l'oral aux épreuves anticipées de Français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche Avenir	Prise en compte des critères de méthode de travail, d'autonomie, d'engagement et d'esprit d'initiative, de la capacité à s'investir	Essentiel
Savoir-être	Lecture des appréciations	Absences, manque de travail ou d'investissement sont rétroactives	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Fiche Avenir	Prise en compte de la capacité à réussir et de la cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	Intérêt pour le domaine de l'hôtellerie / restauration et éventuelles expériences dans ce secteur d'activités	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Résultats insuffisants

Engagement et investissement non probants

Posture inadaptée

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a tout d'abord été effectué à partir :

- des données qualitatives suivantes :

* Moyenne générale obtenue en classe de Terminale

- des données quantitatives suivantes :

* Moyenne générale obtenue en Français et Histoire / Géographie en classe de 1ère

- Données de la fiche Avenir

- Evaluation de langues vivantes :

* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 1 ;

* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 2.

A l'issue de ce traitement, un pré-classement a été établi et remis à la commission d'examen des vœux.

Celle-ci a ensuite étudié l'ensemble des dossiers avec une analyse des lettres de motivation, expériences professionnelles et des appréciations portées sur les bulletins et les fiches Avenir.

Un classement final a alors été arrêté par la commission d'examens des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Chaque année, nous recevons un nombre très important de candidatures.

Cependant, il ne faut pas hésiter à postuler.

Il est également important de se renseigner sur les formations afin de bien corréliser la formation et le projet de chacun.

Il est important de mettre en avant les expériences professionnelles effectuées et de bien préciser les langues vivantes suivies.

Le Lycée dispense des enseignements en allemand et en espagnol en LV2 uniquement.

Les autres langues ne sont pas proposées au lycée pour cette formation, l'évaluation en LV2 étant incontournable.

Les candidats sont informés que tous les apprenants de l'établissement arborent une tenue officielle - costume cravate(G) ou foulard(F) - au quotidien.

L'année de MAN n'est pas une année professionnalisante dans une des valences - service, cuisine ou hébergement- proposées.

Signature :

Frédéric de BELLIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier